



Eidgenössische Finanzmarktaufsicht FINMA
Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Autorità federale di vigilanza sui mercati finanziari FINMA
Swiss Financial Market Supervisory Authority FINMA

Rapport sur le marché de l'assurance 2023

Préambule

Le présent rapport propose un aperçu du marché suisse de l'assurance en 2023. Le premier chapitre contient des informations sur l'ensemble du marché. Les trois chapitres suivants proposent des données détaillées concernant les branches « Vie », « Non-vie » et « Réassurance ».

Ce rapport contient également des données sur la comptabilité de la prévoyance professionnelle, lesquelles sont consultables dans le chapitre dédié aux entreprises d'assurance-vie dans la section consacrée à la comptabilité de la prévoyance professionnelle.

Les chiffres présentés ayant été recueillis sur une base statutaire, les modifications de valeur des actifs et des passifs ne correspondent généralement pas aux adaptations de la valeur de marché. Les emprunts, par exemple, sont portés en compte au coût amorti (*amortized cost*), ce qui rend les valeurs au bilan insensibles aux taux d'intérêt. Au passif, les provisions des entreprises d'assurance-vie ne sont pas actualisées avec la structure des intérêts prévalant sur le marché, mais avec les intérêts techniques. Dans le cas des entreprises d'assurance non-vie, les provisions sont généralement calculées sans actualisation, à l'exception en particulier des rentes de l'assurance-accidents.

Les données consolidées relatives au bilan, au compte de résultats et au Test suisse de solvabilité (SST) comprennent uniquement les valeurs des entreprises individuelles d'assurances qui doivent calculer un SST. Les informations sur la fortune liée et sur les primes incluent en outre les chiffres des succursales suisses d'assureurs étrangers surveillées par la FINMA et ceux des caisses-maladie exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire.

Les données sur le marché de l'assurance figurant dans le présent rapport ainsi que dans le rapport sur les assureurs ont été mises à disposition par les entreprises d'assurance. La FINMA vérifie la plausibilité de ces données, sans pour autant en garantir l'exactitude.

Table des matières

4 Ensemble du marché

4 Entreprises et branches d'assurance assujetties

5 Indicateurs

8 Placements de capitaux

8 Placements de capitaux dans la fortune totale

8 Répartition de la fortune totale

8 Rendement des placements de capitaux dans la fortune totale

10 Entreprises d'assurance-vie

10 Indicateurs

12 Répartition de la fortune

14 Évolution des primes

15 Parts de marché dans les affaires directes suisses

16 Réserve mathématique

17 Évolution des fonds propres

18 Comptabilité de la prévoyance professionnelle

19 Processus d'épargne : amélioration par rapport à l'année précédente

21 Processus de risque : résultats en baisse pour les risques de décès et d'invalidité

22 Un processus de frais négatif au cours de l'exercice sous revue

23 Provisions techniques : nouvelle baisse des avoirs de vieillesse

24 Fonds d'excédents

25 Évolution des principaux indicateurs

26 Entreprises d'assurance non-vie

26 Indicateurs

28 Répartition de la fortune

28 Titres à revenu fixe

28 Placements dans des participations

28 Autres positions

30 Évolution des primes dans les affaires directes suisses (assureurs-maladie inclus)

31 Parts de marché dans les affaires directes suisses

32 Taux de sinistres dans les affaires directes suisses

33 Évolution des fonds propres

34 Entreprises d'assurance-maladie

34 Indicateurs

35 Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

36 Entreprises de réassurance

36 Indicateurs

38 Répartition de la fortune

40 Évolution des primes

41 Taux de sinistres

42 Évolution des fonds propres

43 Glossaire

44 Liste des abréviations

Ensemble du marché

Entreprises et branches d'assurance assujetties

Aperçu des entreprises et branches d'assurance assujetties, 2022-2023

	2023	2022
Entreprises d'assurance-vie, dont	18	18
– entreprises d'assurance domiciliées en Suisse	15	15
– succursales d'entreprises d'assurance étrangères	3	3
Entreprises d'assurance non-vie, dont	117	115
– entreprises d'assurance domiciliées en Suisse (y c. 16 entreprises d'assurance-maladie complémentaire [2022 : 16])	69	68
– succursales d'entreprises d'assurance étrangères (y compris 2 entreprises d'assurance-maladie complémentaire [2022 : 2])	48	47
Entreprises de réassurance, dont	48	46
– entreprises de réassurance	24	22
– captives de réassurance	24	24
Caisses-maladie exploitant l'assurance-maladie complémentaire	11	10
Total des entreprises d'assurance et caisses-maladie assujetties	194	189
Groupes d'assurance (groupes et conglomérats)	7	6

Indicateurs

Durant l'exercice 2023, les entreprises suisses d'assurance ont réalisé un résultat agrégé de 13,6 milliards de francs. Le résultat global a progressé de 5,9 milliards de francs par rapport à l'année précédente, ce qui correspond à une hausse de 78 %. Les bénéfices annuels des entreprises d'assurance-vie sont restés stables et se sont élevés à 1,3 milliard de francs (+4 %). Les assureurs non-vie ont dégagé des bénéfices annuels agrégés de 6,9 milliards de francs, soit une amélioration de 1,1 milliard de francs (+18 %).

Après deux années de gains modestes (0,5 milliard de francs en 2022 et 0,1 milliard en 2021), les entreprises de réassurance ont fait état d'un résultat annuel agrégé de 5,4 milliards de francs pour l'exercice 2023.

Les entreprises suisses d'assurance ont présenté à la fin de 2023 des fonds propres agrégés de 83 milliards de francs, soit 0,7 % de moins que l'année précédente.

Indicateurs de l'ensemble du marché, 2022-2023

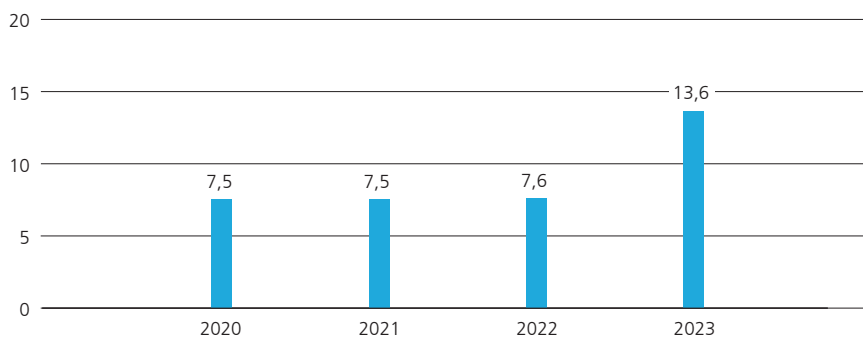
En milliers de CHF	2023	2022	+/- En %
Primes brutes comptabilisées	140 597 507	128 865 079	+9,1
Paiements pour cas d'assurance	81 007 019	79 761 534	+1,6
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	5 332 421	-4 055 821	n.d.
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	327 508	-1 281 044	n.d.
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	24 887 740	23 122 281	+7,6
Impôts	1 124 075	908 059	+23,8
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	15 033 956	7 305 047	+105,8
Bénéfices annuels	13 552 059	7 630 847	+77,6
Somme du bilan	716 308 591	711 196 756	+0,7
Placements de capitaux	528 272 336	539 803 856	-2,1
Engagements actuariels	505 599 158	498 531 773	+1,4
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	82 937 586	83 541 046	-0,7
	2023 En %	2022 En %	+/- En points de pourcentage
Rendement des placements	2,95	1,40	+1,55
Rendement des fonds propres	16,34	9,13	+7,21
Ratio de solvabilité SST	254	270	-16
Ratio de couverture de la fortune liée	113	113	-

Au cours de l'exercice, le volume des primes brutes agrégées s'est légèrement raffermi de 11,7 milliards de francs, soit une progression de 9,1 %, pour s'établir à 140,6 milliards de francs. Alors que le volume des primes des assureurs-vie a légèrement reculé (-1,2 % par rapport à l'année précédente), les primes brutes comptabilisées des assureurs non-vie (+19,4 %) et des réassureurs (+4 %) ont nettement augmenté. L'essentiel de la progression des primes des assureurs non-vie est attribuable aux activités à l'étranger de Zurich Compagnie d'Assurances SA et Zürich Rückversicherungsgesellschaft AG. En outre, la hausse des primes dans le secteur des assureurs non-vie et des réassureurs découle d'une part de l'inflation et d'autre part, dans cette dernière branche, des augmentations réelles des taux au niveau des capacités d'assurance renouvelées.

En 2023, le taux de couverture pour la fortune liée est resté inchangé et a terminé l'année à 113 %. Le ratio de solvabilité selon le Test suisse de solvabilité affiche 254 %, enregistrant donc une baisse de 16 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

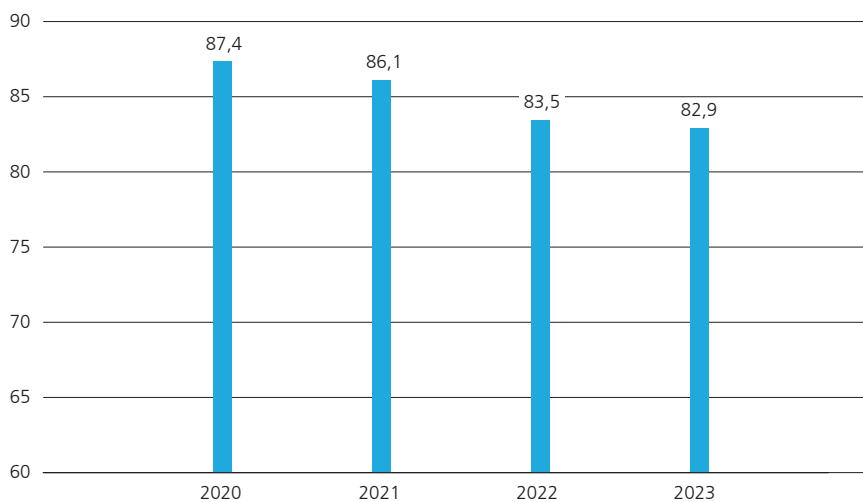
Bénéfices annuels sur l'ensemble du marché

En milliards de CHF



Fonds propres sur l'ensemble du marché

En milliards de CHF



Placements de capitaux

Le chapitre qui suit fournit des informations sur la fortune totale et sur le rendement des placements de la fortune totale affichés en 2023 par les entreprises suisses d'assurance.

Placements de capitaux dans la fortune totale

Les placements de capitaux des entreprises suisses d'assurance ont baissé de 2,1 % en 2023 et s'élevaient à 528 milliards de francs en fin d'année. Les placements de capitaux des entreprises d'assurance-vie ont reculé de 3,1 % à 283 milliards de francs durant l'exercice, alors que ceux des assureurs non-vie sont restés stables et ont atteint 149 milliards de francs à fin 2023. Les placements de capitaux des entreprises de réassurance se sont contractés de 2,6 % à 96 milliards de francs durant l'exercice sous revue.

Répartition de la fortune totale

En termes absolus, le portefeuille de titres à revenu fixe a perdu 3,8 % durant l'exercice sous revue. En termes relatifs toutefois, avec une part de 43 % (-1 point de pourcentage de différence par rapport

à l'année précédente), les titres à revenu fixe restent la première classe d'actifs dans la fortune des entreprises suisses d'assurance. Les entreprises d'assurance-vie ont placé 47 % (-2 points de pourcentage par rapport à 2022), les entreprises d'assurance non-vie 37 % (+2 points de pourcentage par rapport à 2022) et les entreprises de réassurance 42 % (+1 point de pourcentage par rapport à 2022) de leurs capitaux dans des titres à revenu fixe. La valeur des placements provenant de l'assurance-vie liée à des parts de fonds a nettement augmenté durant l'exercice 2023 (+25,9 %), tandis que la progression a été plus modeste s'agissant des participations et des placements collectifs de capitaux. À l'inverse, l'allocation dans les biens immobiliers, les prêts, les hypothèques ainsi que les placements alternatifs et les autres placements a reculé.

Rendement des placements de capitaux dans la fortune totale

Le rendement des placements de capitaux est exprimé conformément aux bases statutaires.

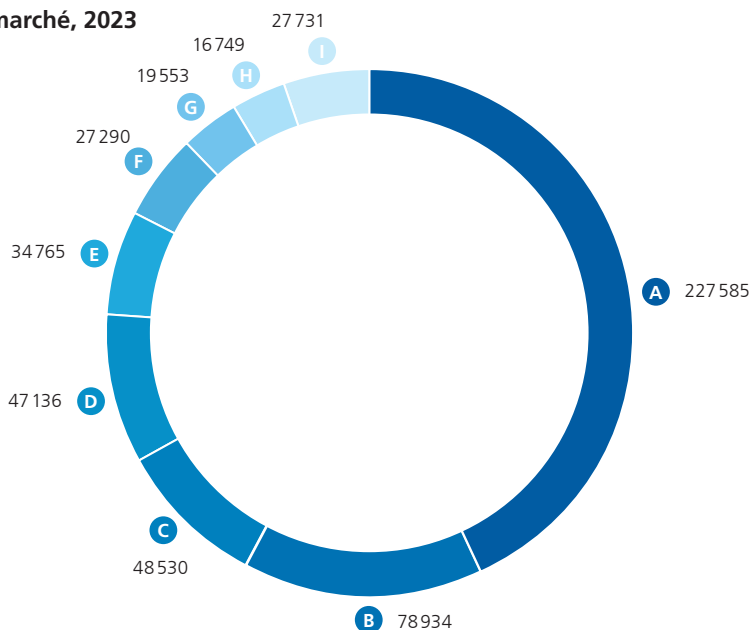
Allocation des actifs sur l'ensemble du marché

En milliers de CHF	2023	2023 En %	2022	2022 En %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	47 135 597	9	49 003 708	9
Participations	78 933 511	15	78 553 991	14
Titres à revenu fixe	227 584 794	43	236 569 022	44
Prêts	19 552 662	4	22 299 008	4
Hypothèques	34 765 224	7	36 545 336	7
Actions	16 049 103	3	15 955 597	3
Placements collectifs de capitaux	48 530 460	9	48 179 761	9
Placements alternatifs	16 748 523	3	17 419 964	3
Autres placements de capitaux	11 682 402	2	13 599 829	3
Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds	27 290 059	5	21 677 640	4
Total des placements de capitaux	528 272 336	100	539 803 856	100

Allocation des actifs sur l'ensemble du marché, 2023

En millions de CHF

- **A** Titres à revenu fixe
- **B** Participations
- **C** Placements collectifs de capitaux
- **D** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- **E** Hypothèques
- **F** Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds
- **G** Prêts
- **H** Placements alternatifs
- **I** Ensemble des autres placements de capitaux



En 2023, les entreprises d'assurance-vie ont réalisé un rendement sur les placements de capitaux de 1,97 %. Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une baisse de 9 points de base. Les rendements des placements de capitaux des assureurs non-vie ont gagné 176 points de base pour s'établir à 4,24 %. Cette branche a profité des conditions attractives prévalant sur les marchés des actions et des obligations en 2023. D'une part, les revenus directs issus de participations et de titres à revenu fixe ont progressé. D'autre part, comparativement à 2022, les pertes et les amortissements réalisés sur les actions et parts de fonds de placement collectifs en particulier ont sensiblement baissé. Si le rendement des placements des assureurs-vie a été plus modeste que celui des assureurs non-vie, c'est notamment en raison de la proportion importante de la fortune liée présente dans les portefeuilles des premiers. Cela va souvent de pair avec une politique de placement moins encline aux risques. Alors que les sociétés d'assurance-vie détenaient 95 % de leur portefeuille en placements de capitaux, en liquidités et en instru-

ments financiers dérivés dans la fortune liée, cette proportion s'est élevée à 53 % seulement pour les sociétés d'assurance dommages. Les rendements des placements de capitaux des entreprises de réassurance se sont accrus de 672 points de base en 2023 pour s'établir à 4,24 %. L'année précédente, ces rendements avaient été négatifs en raison de corrections de valeur négatives sur les parts de fonds de placement. En 2023, les réassureurs ont en revanche tiré parti de corrections de valeur positives sur ces parts et de la hausse des revenus courants issus de titres à revenu fixe, de placements à court terme et de prêts.

En %

	2023	2022
Ensemble du marché	2,95	1,40
Vie	1,97	2,06
Non-vie	4,24	2,48
Réassurance	3,62	-2,08

Entreprises d'assurance-vie

L'année 2023 a été un nouvel exercice dominé par l'inflation. Si celle-ci est restée en général modérée en Suisse, elle n'en a pas moins atteint le niveau relativement élevé de 3,4 % au premier trimestre de l'année. Elle a ensuite reflué pour atteindre 1,7 % à la fin de l'exercice. Dans le sillage de cette évolution, les taux d'intérêt au comptant des obligations de la Confédération à dix ans ont subi une baisse continue. Alors qu'en janvier 2023, le rendement des obligations à 10 ans de la Confédération était encore de 1,6 % environ, il a progressivement reculé pour s'établir à 0,7 % en décembre. En 2023, proposer des assurances-vie avec une part d'épargne et gérer de tels produits est resté un défi de taille. Les placements de capitaux, du côté des actifs, devaient en permanence être renouvelés et généraient des rendements plus faibles, alors que les engagements, du côté des passifs, affichaient des garanties d'intérêt à long terme. Pour faire face à cette situation, les entreprises d'assurance-vie ont opté pour la réduction des garanties sur le long terme. En revanche, les produits avec taux d'intérêt garantis n'ont plus été proposés ou, dans le cas contraire, avec un taux garanti souvent de 0 %.

Indicateurs

Les primes brutes comptabilisées ont perdu 1,2 % au total durant l'exercice (+4,6 % l'année précédente). Hors réassurance acceptée, cette baisse est encore de 0,6 %. Ce recul reste imputable à l'assurance collective dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Les paiements pour cas d'assurance ont eux aussi diminué. Les dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance ont poursuivi leur légère progression (+3,1 % en 2023, contre +3,5 % en 2022).

En 2023, les produits des placements de capitaux se sont une nouvelle fois détériorés par rapport à l'exercice précédent (-8,6 %). Les bénéfices annuels ont eux pris des couleurs (+4,3 %), tandis que la somme du bilan des entreprises d'assurance-vie s'est contractée de 2,4 %. Tant les placements de capitaux que les provisions techniques et les fonds propres se sont inscrits en recul. Le rendement des fonds propres s'est monté à 11,52 % (2022 : 10,25 %).

Les placements de capitaux des entreprises d'assurance-vie servant à la couverture des engagements d'assurance doivent être garantis par la fortune liée. Le débit équivaut à 101 % des provisions techniques : il doit à tout moment être couvert par des placements correspondants devant obéir à des directives de placement strictes. Le ratio de couverture de la fortune liée indique le montant des fonds disponibles dans la fortune liée en pourcentage du débit. La fortune liée et le régime de solvabilité fondé sur le risque selon le Test suisse de solvabilité (SST) sont censés garantir un niveau élevé de sécurité aux assurés des entreprises suisses d'assurance.

Indicateurs des entreprises d'assurance-vie

En milliers de CHF	2023	2022	+/- En %
Primes brutes comptabilisées	25 846 804	26 149 066	-1,2
Paiements pour cas d'assurance	27 804 854	29 930 874	-7,1
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	-901 531	-6 586 015	-86,3
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	-512 735	-803 759	-36,2
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	2 525 221	2 449 142	+3,1
Impôts	230 618	300 739	-23,3
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	5 175 043	5 663 888	-8,6
Bénéfices annuels	1 304 088	1 250 798	+4,3
Somme du bilan	308 128 800	315 652 897	-2,4
Placements de capitaux	282 857 803	291 868 293	-3,1
Engagements actuariels	272 243 061	275 260 707	-1,1
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	11 319 253	12 201 954	-7,2
	2023 En %	2022 En %	+/- En points de pourcentage
Rendement des placements	1,97	2,06	-0,09
Rendement des fonds propres	11,52	10,25	+1,27
Ratio de solvabilité SST	223	243	-20
Ratio de couverture de la fortune liée	109	109	-

Répartition de la fortune

La valeur globale des placements de capitaux a baissé d'un bon 3 % par rapport à l'année précédente. Dans l'ensemble, des hausses dans le domaine des participations, des placements en assurances-vie liées à des parts de fonds et, dans une moindre mesure, dans les placements collectifs de capitaux ont fait face à une baisse dans les autres catégories de placement. Ce repli a particulièrement concerné les titres à revenu fixe et les hypothèques.

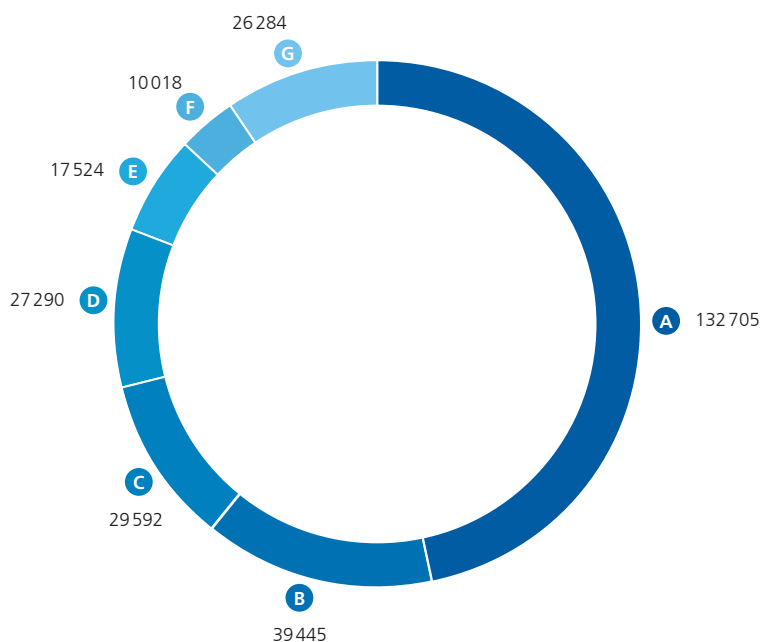
Allocations des actifs des entreprises d'assurance-vie

En milliers de CHF	2023	2023 En %	2022	2022 En %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	39445 146	14	41716 879	14
Participations	7919797	3	6441 786	2
Titres à revenu fixe	132 705 056	47	143 245 235	49
Prêts	7 122 867	2	7 980 199	3
Hypothèques	29 592 161	10	31 427 094	11
Actions	9 150 721	3	9 102 110	3
Placements collectifs de capitaux	17 523 909	6	17 240 640	6
Placements alternatifs	10 018 212	4	10 708 138	4
Autres placements de capitaux	2 089 967	1	2 346 610	1
Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds	27 290 059	10	21 659 601	7
Total des placements de capitaux	282 857 803	100	291 868 293	100

Allocation des actifs des entreprises d'assurance-vie, 2023

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- C** Hypothèques
- D** Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds
- E** Placements collectifs de capitaux
- F** Placements alternatifs
- G** Ensemble des autres placements de capitaux



Évolution des primes

Même en faisant abstraction de la réassurance acceptée, les recettes de primes totales, composées des primes périodiques et des primes uniques, ont à nouveau chuté (-0,6 %). Comme l'année précédente, ce recul est principalement imputable à l'assurance collective. Avec une part de 56,9 % (2022 : 58,5 %), la prévoyance professionnelle a continué malgré cela de dominer le marché suisse. Néanmoins, les primes qui en résultent contiennent également des presta-

tions de libre passage provenant de reprises de contrats entiers ainsi que d'entrées en fonction dans le cadre de contrats existants. En assurance individuelle, les primes ont en revanche gagné presque 5 %, grâce aux progressions des capitalisations (produits d'épargne purs, sans couverture du risque en cas de décès ou de vie), aux assurances-retraite, aux assurances-vie liées à des parts de fonds et aux assurances-vie liées à des fonds cantonnés.

Primes brutes comptabilisées

En milliers de CHF	2023	2023 En %	2022	+/- En %
Assurance collective en prévoyance professionnelle	14 714 053	56,9	15 296 159	-3,8
Assurance individuelle de capital	4 024 519	15,6	4 086 749	-1,5
Assurance individuelle de rente	200 373	0,8	182 286	+9,9
Assurance-vie liée à des parts de fonds	1 994 116	7,7	1 980 159	+0,7
Assurance-vie liée à des fonds cantonnés	834 465	3,2	688 319	+21,2
Capitalisation et opérations tontinières ^{a)}	478 747	1,9	144 926	+230,3
Autres assurances-vie	558 353	2,2	562 621	-0,8
Assurance-accidents et maladie	3 883	0	4 056	-4,3
Succursales à l'étranger	1 311 113	5,1	1 328 430	-1,3
Réassurance acceptée	1 727 184	6,7	1 875 361	-7,9
Total	25 846 804	100	26 149 066	-1,2

^{a)} Les opérations tontinières n'existent pour l'heure pas sur le marché suisse.

Parts de marché dans les affaires directes suisses

Suivant l'évolution du marché, le volume global des affaires directes suisses des six plus grands assureurs-vie a diminué d'environ 1 %. La part globale sur le marché de ces derniers a légèrement reculé de 0,4 % pour s'établir à 85,3 %.

Seules Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie, AXA Vie et Allianz Suisse Société d'Assurances ont gagné des parts de marché.

Parts de marché des entreprises d'assurance-vie

En milliers de CHF	Primes comptabilisées 2023	Part de marché En % 2023	Primes comptabilisées 2022	Part de marché En % 2022
Swiss Life SA	9 306 053	40,8	9 403 554	41
Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA	2 840 017	12,5	2 874 513	12,4
Bâloise Vie SA	2 556 081	11,2	2 637 252	11,5
AXA Vie SA	1 868 960	8,2	1 787 414	7,8
Allianz Suisse Société d'Assurances SA	1 666 061	7,3	1 660 322	7,2
Zurich Compagnie d'Assurances SA	1 215 482	5,3	1 321 884	5,8
Six plus grands assureurs	19 452 655	85,3	19 657 937	85,7

Réserve mathématique

La réserve mathématique correspond aux engagements d'assurance calculés pour chaque personne assurée à partir des données disponibles au moment de la conclusion. Elle doit être inscrite au bilan et, pour la constitution de la fortune liée, en tant que composante principale des engagements techniques (2023 : 272 milliards de francs, 2022 : 275 milliards de francs). Les autres composantes principales des engagements actuariels sont les renforcements pour la longévité, les provisions complémentaires constituées par exemple pour amortir les pertes sur le taux de conversion ou les sinistres survenus mais non encore annoncés (IBNR)¹ ainsi que les dépôts de primes et les fonds d'excédents.

La réserve mathématique des assureurs-vie s'est établie en 2023 à près de 235 milliards de francs au total et a représenté 86 % des engagements actuariels. Par rapport à l'année précédente, la réserve mathématique a fléchi de 0,9 %, soit de 2,1 milliards de francs en valeur absolue.

La prudence est de mise en matière de détermination des paramètres actuariels utilisés pour le calcul des provisions techniques (réserve mathématique, y com-

pris renforcements). Les paramètres biométriques doivent être définis au moyen de méthodes statistiques reconnues, inscrits dans le plan d'exploitation et vérifiés chaque année sur la base des dernières mesures réalisées par la compagnie considérée.

Avec 54,8 %, la prévoyance professionnelle a constitué la majeure partie de la réserve mathématique, suivie de l'assurance individuelle classique de capital en cas de vie et de décès, avec 21,4 %. Les parts des autres branches ont évolué dans une fourchette de valeurs inférieures à 10 %.

En 2023, la réserve mathématique de l'assurance collective en prévoyance professionnelle s'est contractée de 3,4 milliards de francs, soit de 2,8 %. Par rapport à 2022, la plus importante baisse (exprimée en pourcentage) de la réserve mathématique a été le fait de l'assurance individuelle classique de rente (-6,4 %). À l'inverse, la réserve mathématique de l'assurance-vie liée à des parts de fonds, de l'assurance-vie liée à des fonds cantonnés, de la réassurance acceptée et de l'assurance de capitalisation a augmenté en 2023.

Réserve mathématique brute

En milliers de CHF	2023	2023 En %	2022	+/- En %
Assurance collective en prévoyance professionnelle	129075711	54,8	132823326	-2,8
Assurance individuelle de capital	50388567	21,4	50927145	-1,1
Assurance individuelle de rente	11380217	4,8	12152754	-6,4
Assurance-vie liée à des parts de fonds	17637721	7,5	16547902	+6,6
Assurance-vie liée à des fonds cantonnés	3707087	1,6	2962404	+25,1
Capitalisation et opérations tontinières ²⁾	1373485	0,6	1016442	+35,1
Autres branches d'assurance	1976601	0,8	2091532	-5,5
Succursales à l'étranger	16973306	7,2	17170552	-1,1
Réassurance acceptée	2820142	1,2	1774417	+58,9
Total	235332836	100	237466473	-0,9

¹ De l'anglais *incurred but not reported* (sinistre survenu mais non encore déclaré) : provisions pour dommages déjà survenus mais non encore déclarés à l'assureur.

²⁾ Les opérations tontinières n'existent pour l'heure pas sur le marché suisse.

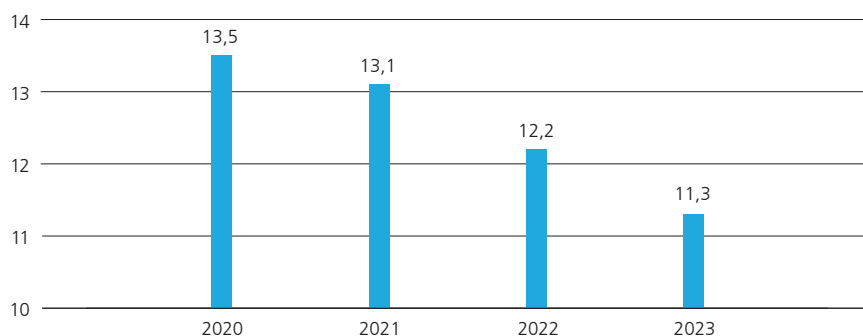
Évolution des fonds propres

Fin 2023, la base de fonds propres s'élevait à 11,3 milliards de francs. Par rapport à l'année précédente, elle s'est contractée de 0,9 milliard de francs. La proportion des fonds propres par rapport aux engage-

ments actuariels a une nouvelle fois diminué, atteignant 4,2 %. En 2019, elle était encore supérieure à 5 %. Elle est en constante baisse depuis.

Fonds propres des entreprises d'assurance-vie

En milliards de CHF



Comptabilité de la prévoyance professionnelle

Avec la comptabilité 2023, les onze entreprises d'assurance-vie privées exerçant dans le domaine de la prévoyance professionnelle rendent compte pour la 19^e fois de leur activité dans ledit domaine. L'entreprise VZ BVG Rück SA a été incluse pour la première

fois dans les statistiques. Le volume de VZ BVG Rück est toutefois modeste. Le tableau suivant présente les résultats des trois processus (processus d'épargne, processus de risque et processus de frais). Ils s'additionnent pour donner le résultat brut de 806 millions

Résultat brut, résultat net et résultat d'exploitation, 2019-2023

En millions de CHF	2023	2022	2021	2020	2019
Processus d'épargne					
Produit	1 972	2 747	2 780	2 975	3 627
Charges	1 781	2 035	2 568	2 769	2 659
Résultat	191	712	672	207	969
Processus de risque					
Produit	2 437	2 370	2 324	2 302	2 305
Charges	1 784	1 691	1 754	1 666	1 580
Résultat	653	679	571	635	725
Processus de frais					
Produit	716	710	708	711	732
Charges	754	729	680	747	765
Résultat	-38	-19	28	-35	-33
Récapitulatif des trois résultats					
Résultat dans le processus d'épargne	191	712	672	207	969
Résultat dans le processus de risque	653	679	571	635	725
Résultat dans le processus de frais	-38	-19	28	-35	-33
Résultat brut de la comptabilité	806	1 371	1 271	806	1 661
Renforcement des provisions techniques ^{a)}	335	-68	-337	55	-746
Résultat net	1 141	1 303	934	861	914
Répartition du résultat net					
Attribution aux fonds d'excédents	872	924	489	450	464
Résultat d'exploitation ^{b)}	269	379	445	411	451
Résultat net	1 141	1 303	934	861	914

^{a)} Dissolution (+) moins constitution (-) des renforcements des provisions techniques.

^{b)} Le résultat d'exploitation correspond à la part de l'assureur-vie dans le résultat net.

de francs agrégés, soit une baisse de 565 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. Le solde des trois processus a baissé par rapport à 2022.

Les assureurs-vie ont dissous des provisions techniques pour un montant de 335 millions de francs (l'année dernière, des provisions techniques à hauteur de 68 milliards de francs avaient été constituées). Il a subsisté un résultat net de 1,141 milliard de francs. Sur cette somme, 872 millions de francs ont été attribués aux fonds d'excédents, de sorte que le résultat d'exploitation s'élève à 269 millions de francs. On observe ainsi un recul de 110 millions de francs par rapport à l'exercice précédent.

Avec le résultat d'exploitation comptabilisé, la quote-part de distribution a atteint 94,7 % au total et 93,4 % dans les affaires soumises à la quote-part minimale. Pour ces dernières, la loi prescrit une quote-part d'au moins 90 %.

Les charges comme les produits ont diminué dans le processus d'épargne. La baisse a toutefois été plus importante côté produits, d'où un solde en berne. Quant aux primes de risque et de frais, elles ont marginalement augmenté. Dans les deux processus, les charges ont augmenté plus rapidement que les primes, ce qui s'est traduit par des soldes plus modestes.

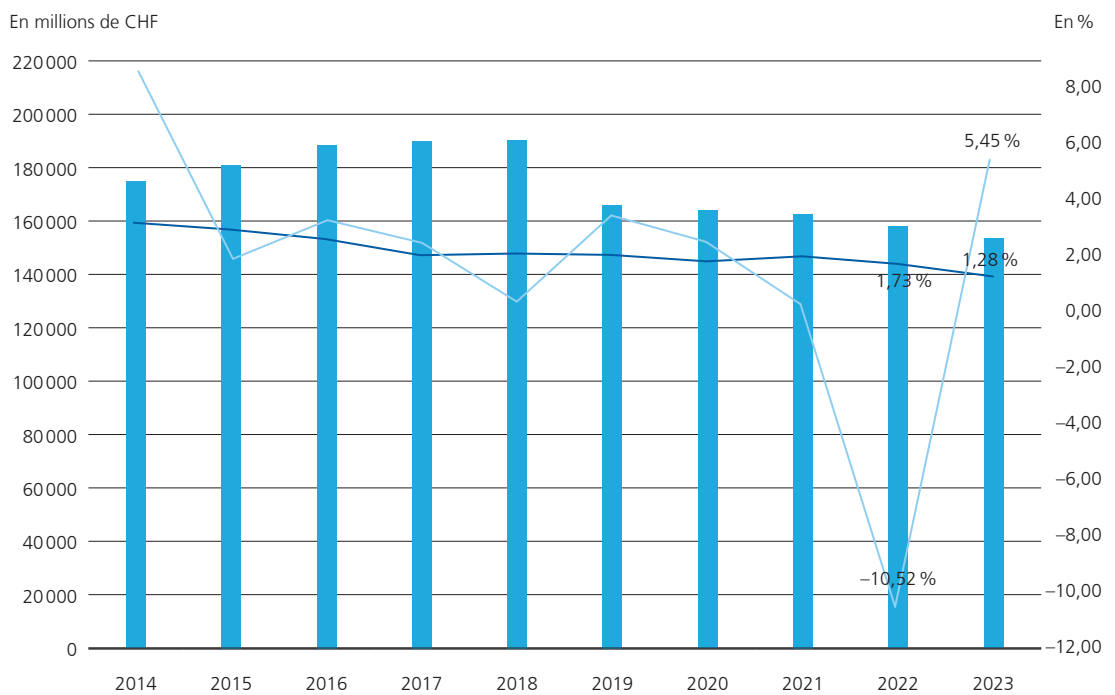
Processus d'épargne : évolution par rapport à l'année précédente

Durant l'année sous revue, les assureurs-vie ont enregistré des résultats positifs dans le processus d'épargne, produits moins charges donnant un résultat positif de 191 millions de francs (2022 : 712 millions de francs).

Le rendement net des produits des placements de capitaux s'est établi à 1,28 %, donc en baisse par rapport à l'année précédente (2022 : 1,73 %). Entre 2014 et 2023, le rendement moyen a été de 2,18 % (moyenne entre 2013 et 2022 : 2,36 %). En tenant compte des variations de valeur des placements de capitaux, la performance s'est élevée à 5,45 % en 2023, contre -10,52 % en 2022.

Les frais de gestion de fortune (en pourcentage de la valeur de marché des placements de capitaux) se sont inscrits à 29 points de base (2022 : 28 points de base).

Fortune de placement, rendements comptables nets et performance nette des assureurs LPP² agrégés, 2014-2023



■ Fortune de placement agrégée des assureurs LPP, en millions de CHF

— Rendements comptables nets, en %

— Performance nette en %

² Loi fédérale du 25 juin 1982 sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (RS 831.40).

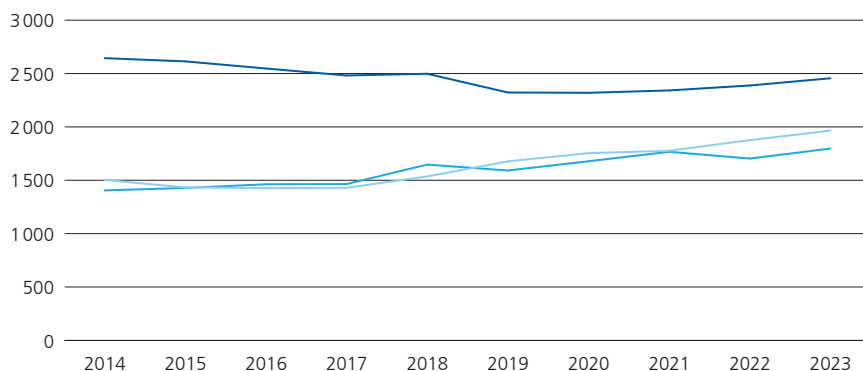
Processus de risque : résultats en baisse pour les risques de décès et d'invalidité

Durant l'exercice sous revue, la charge des sinistres dans le processus de risque s'est accrue de 5 %, passant de 1 691 à 1 784 millions de francs; les primes de risque ont augmenté de 3 %, passant de 2 370 à

2 437 millions de francs. Le résultat (brut) dans le processus de risque a baissé de 26 millions de francs et s'est inscrit à 653 millions de francs. Les provisions complémentaires dans le processus de risque ont diminué de 3 millions de francs et ont atteint 167 millions de francs.

Évolution des primes et des charges totales³ dans le processus de risque, 2014-2023

En millions de CHF



- Primes de risque
- Charges totales pour les risques de décès et d'invalidité
- Tendence linéaire

³ Y compris constitution ou dissolution de provisions techniques.

Un processus de frais négatif au cours de l'exercice sous revue

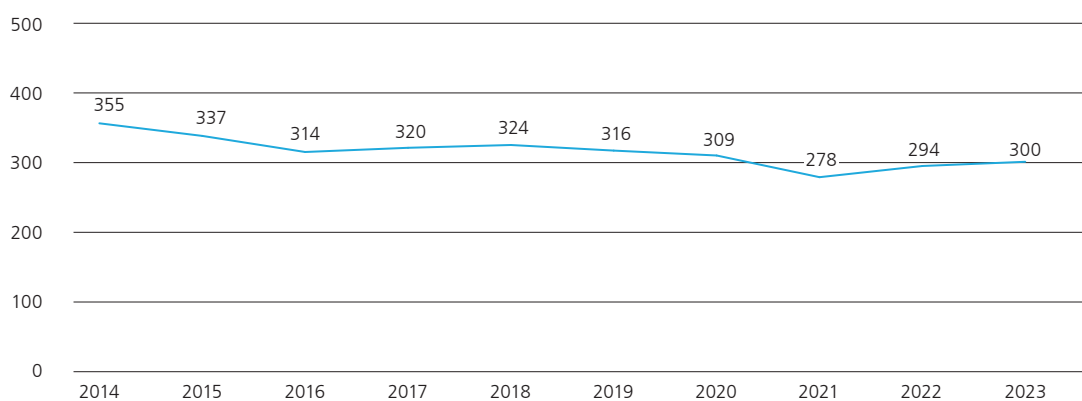
Les résultats du processus de frais, agrégés sur l'ensemble des assureurs LPP, ont été, avec 38 millions de francs, légèrement négatifs. Aux produits de 716 millions de francs se sont opposées les charges de 754 millions de francs, parmi lesquelles les coûts de distribution et les frais d'acquisition pour un montant total de 269 millions de francs. Les frais d'exploitation par assuré ont augmenté, passant à 300 francs (2022 : 294 francs).

La différence entre les 355 francs résultant du compte de résultats et les 300 francs résultant du processus de frais s'explique notamment par la saisie des frais de traitement des prestations, lesquels figurent dans l'analyse technique dans le processus de risque et non dans le processus de frais.

Les frais de distribution ou d'acquisition, pour un total de 269 millions de francs, se répartissent entre les provisions pour courtiers (104 millions de francs), les provisions pour le propre service externe (101 millions de francs) et les autres dépenses d'acquisition (63 millions de francs).

Évolution des coûts par assuré, 2014-2023

En CHF



Provisions techniques :

nouvelle baisse des avoirs de vieillesse

Les avoirs de vieillesse ont reculé de 3,1 milliards de francs (2022 : –3 milliards de francs) et s'élevaient à environ 66 milliards de francs à la fin de l'année. Ce recul était légèrement plus prononcé dans les avoirs de vieillesse légaux que dans les avoirs du régime subobligatoire. La part correspond à chaque fois à la moitié environ des avoirs.

De même, les provisions pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours ont diminué en 2023. Ce

fléchissement est notamment dû à la progression de l'option de retrait en capital au moment du départ à la retraite. La réserve mathématique pour les rentes d'invalidité a baissé de 7 % et atteint 7,9 milliards de francs.

Dans l'ensemble, les provisions techniques ont diminué de plus de 4 milliards de francs. Le fonds d'excédents a affiché une progression plus importante, qui résulte de l'attribution élevée durant l'exercice sous revue.

Principales composantes des provisions techniques, 2021-2023

En millions de CHF	+/- En %				
	2023	2022	2021	2023/22	2022/21
Avoirs de vieillesse obligatoires	32 916	34 930	36 243	-5,8	-3,6
Avoirs de vieillesse subobligatoires	33 328	34 399	36 133	-3,1	-4,8
Provision complémentaire pour les futures conversions en rentes	2 886	3 174	3 218	-9,1	-1,3
Réserve mathématique pour rentes de vieillesse et de survivants en cours	42 596	42 761	43 852	-0,4	-2,5
Réserve mathématique pour rentes d'invalidité en cours	7 903	8 453	8 450	-6,5	0
Réserve mathématique pour polices de libre passage	5 502	5 737	6 023	-4,1	-4,8
Autres réserves mathématiques	4 041	4 027	3 976	0,3	+1,3
Renforcement des réserves mathématiques pour rentes en cours	9 047	9 258	9 931	-2,3	-6,8
Provision pour cas d'assurance survenus, mais non encore réglés	3 065	2 396	2 494	27,9	-3,9
Provision pour garanties de taux d'intérêt et fluctuations de valeurs et de sinistres	1 378	1 653	1 633	-16,6	+1,2
Autres provisions techniques	1 098	1 047	981	4,8	+6,8
Provisions de renchérissement	1 870	1 929	1 926	-3	+0,1
Total des provisions techniques	145 631	149 766	154 860	-2,8	-3,3
Fonds d'excédents	1 778	1 467	1 081	21,2	+35,7
Dépôts de primes	1 171	1 441	1 656	-18,7	-13
Parts d'excédents créditées	120	144	132	-16,7	+9,6
Autres passifs	7 841	8 065	8 176	-2,8	-1,4
Total du bilan de la comptabilité de la prévoyance professionnelle	156 541	160 883	165 905	-2,7	-3

Fonds d'excédents

Le fonds d'excédents est une position actuarielle du bilan visant à mobiliser les parts d'excédents revenant aux institutions de prévoyance et à leurs assurés. Les institutions de prévoyance et leurs assurés ont bénéficié en 2023 d'une attribution globale de 561 millions de francs (contre 538 millions de francs l'année précédente). Le tableau ci-après montre que les excédents réalisés en une année ont été rapidement reversés aux assurés. Durant l'année sous revue, 872 millions de francs du résultat net ont été transférés aux fonds d'excédents (2022 : 924 millions de francs), ce qui laisse présager une augmentation de l'attribution pour l'année suivante.

Évolution des fonds d'excédents, 2019-2023

En millions de CHF	2023	2022	2021	2020	2019
État au début de l'année	1 467	1 081	1 061	1 102	1 985
Prélèvements	-561	-538	-469	-491	-1 346
En %	-38	-50	-44	-45	-68
Versements	872	924	489	450	464
État à la fin de l'année	1 778	1 467	1 081	1 061	1 102
Distribution de versements à l'année considérée +1	0	18	0	0	0
Distribution de versements à l'année considérée +2	0	0	489	396	322
Distribution de versements à l'année considérée +3	0	0	0	54	142
Distribution de versements à l'année considérée +4	0	0	0	0	0
Distribution de versements à l'année considérée +5	0	0	0	0	0
Total des distributions	0	18	489	450	464
Distributions encore ouvertes	872	906	0	0	0

Évolution des principaux indicateurs

Le tableau ci-après montre l'évolution des principaux indicateurs de la prévoyance professionnelle. De plus amples informations concernant la comptabilité de

la prévoyance professionnelle, et en particulier les schémas de publication des assureurs LPP, sont disponibles sur le [site Internet de la FINMA](#).

Indicateurs de la prévoyance professionnelle, 2019-2023

	2023	2022	2021	2020	2019
Primes et placements de capitaux					
Total des primes brutes comptabilisées, en millions de CHF	14 730	15 292	15 578	17 401	22 049
Total des placements de capitaux (valeur de marché), en millions de CHF	159 559	156 517	182 376	186 228	186 139
Total des placements de capitaux (valeur comptable), en millions de CHF	152 668	156 272	161 562	162 703	164 329
Rendement net des placements sur valeur comptable, en %	1,28	1,73	2	1,82	2,05
Frais d'exploitation par assuré, en CHF					
En moyenne sur les assurés	355	357	344	351	370
Assurés actifs	367	372	363	376	399
Bénéficiaires de rentes	541	528	490	467	480
Détenteurs de polices de libre passage	63	64	64	68	75
Résultat net^{a)}, en millions de CHF					
Processus d'épargne	687	807	338	328	304
Processus de risque	486	508	560	560	640
Processus de frais	-38	-19	28	-35	-33
Hors processus	7	7	7	8	3
Total (résultat net)	1 141	1 303	934	861	914
Répartition du résultat net					
Part des assureurs-vie (résultat d'exploitation), en millions de CHF	269	379	445	411	451
Part des assureurs-vie, en %	23,6	29,1	47,7	47,7	49,3
Part des assurés (attribution au fonds d'excédents), en millions de CHF	872	924	489	450	464
Part des assurés, en %	76,4	70,9	52,3	52,3	50,7
Produits dans les processus d'épargne, de risque et de frais, en millions de CHF					
Part des assureurs-vie, en %	5,3	6,5	7,1	6,9	6,8
Part des assurés, en % (quote-part de distribution)	94,7	93,5	92,9	93,1	93,2
Quote-part de distribution seulement pour les affaires soumises à la quote-part minimale, en %	93,4	93,3	93,1	92,9	93,5

^{a)} Après constitution/dissolution des provisions, mais avant attribution des excédents.

Entreprises d'assurance non-vie

Les chiffres suivants concernent aussi bien les assureurs non-vie que les assureurs-maladie d'après la loi sur le contrat d'assurance (LCA).

Indicateurs

En 2023, les primes brutes ont augmenté de 19,4 % par rapport à l'exercice précédent, soit de 10 milliards de francs environ. Quelque 8 milliards de francs résultaient des affaires conclues à l'étranger par Zurich Compagnie d'Assurances SA et Zürich Rückversicherungsgesellschaft AG. Le volume des primes pour les affaires directes suisses à elles seules a progressé de 1 milliard de francs environ durant l'exercice.

La charge de sinistres (nette) a également augmenté de manière significative (+22,4 %). Si les paiements pour cas d'assurance ont légèrement reflué (-0,7 %), des provisions techniques et des engagements actuariels à hauteur de 5,8 milliards de francs ont été constitués, alors qu'un volume modeste de 8 millions de francs avait été dissous en 2022.

En 2023, le *loss ratio* (brut) a augmenté de 7,3 points de pourcentage pour s'établir à 67,9 %. Cette évolution est due à un cours des sinistres moins favorable qu'en 2022, aussi bien dans les affaires directes qu'indirectes. L'*expense ratio* a en revanche diminué de 3,2 points de pourcentage et atteint 24,9 %.

Les produits des placements en capitaux des assureurs non-vie ont enregistré en 2023 une forte hausse par rapport à l'année précédente (+72 %). Durant la même période, le rendement des placements de capitaux s'est ainsi amélioré, passant de 2,5 % à 4,2 %.

En 2023, la progression des charges techniques a été plus que compensée par l'amélioration du résultat des placements de capitaux, de sorte que le bénéfice annuel des entreprises d'assurance non-vie a crû de 18,2 % au total, soit d'environ 1 milliard de francs, par rapport à l'année précédente. Le rendement des fonds propres a par ailleurs augmenté de 3,2 points de pourcentage.

En revanche, la solvabilité des assureurs non-vie a reculé de 27 points de pourcentage par rapport à 2022, alors que le taux de couverture pour la fortune liée est resté inchangé. Notons que les deux indicateurs continuent d'évoluer dans une zone confortable.

Indicateurs des entreprises d'assurance non-vie

En milliers de CHF	2023	2022	+/- En %
Primes brutes comptabilisées	61 435 430	51 455 308	+19,4
Paiements pour cas d'assurance	25 076 968	25 243 244	-0,7
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	5 380 492	345 175	n.d.
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	423 625	-353 233	n.d.
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	10 828 306	9 910 393	+9,3
Impôts	579 357	420 672	+37,7
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	6 323 117	3 676 328	+72
Bénéfices annuels	6 896 376	5 833 081	+18,2
Somme du bilan	201 985 584	188 247 758	+7,3
Placements de capitaux	149 032 573	148 966 244	0
Engagements actuariels	105 169 274	90 364 999	+16,4
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	43 311 791	45 710 539	-5,2
	2023 En %	2022 En %	+/- En points de pourcentage
Rendement des placements	4,24	2,48	+1,76
Rendement des fonds propres	15,92	12,76	+3,16
<i>Loss ratio</i>	67,9	60,6	+7,3
<i>Expense ratio</i>	24,9	28,1	-3,2
<i>Combined ratio</i>	92,8	88,7	+4,1
Ratio de solvabilité SST	277	303	-26
Ratio de couverture de la fortune liée	128	128	-

Répartition de la fortune

Comme les années précédentes, la répartition de la fortune est demeurée stable.

Titres à revenu fixe

Les placements en titres à revenu fixe ont constitué de loin la catégorie de placement la plus importante. Ils se sont répartis à environ 64 % en emprunts d'entreprise et à 36 % en emprunts d'État.

Placements dans des participations

Les placements dans des participations n'ont concerné que quelques assureurs ; Zurich Compagnie d'As-

surances SA se taille la part du lion avec 36,5 milliards de francs de participations (contre 36,2 milliards de francs l'année précédente).

Autres positions

Les placements en biens immobiliers et en hypothèques des assureurs non-vie sont restés sous-représentés par rapport à ceux des assureurs-vie.

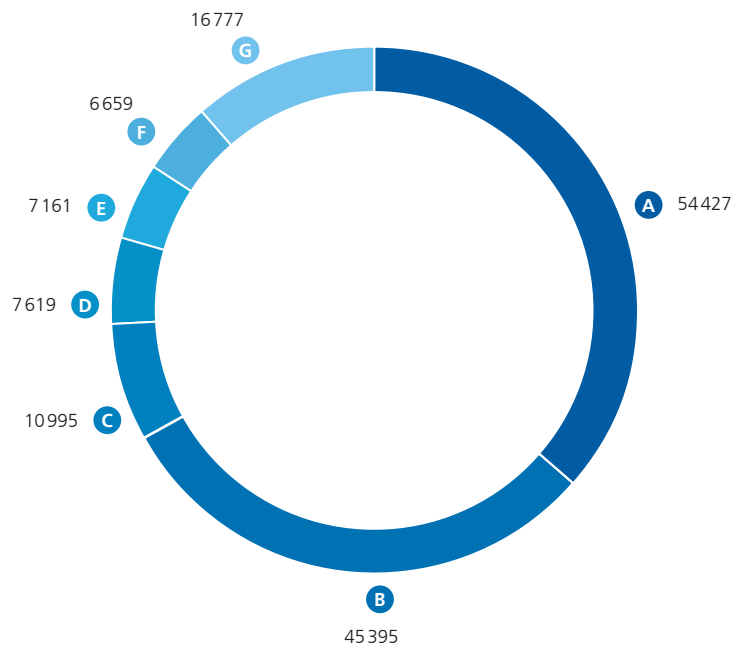
Allocations des actifs des entreprises d'assurance non-vie

En milliers de CHF	2023	2023 En %	2022	2022 En %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	7 618 741	5	7 208 779	5
Participations	45 395 321	30	45 094 593	30
Titres à revenu fixe	54 427 008	37	52 442 490	35
Prêts	7 160 879	5	10 051 937	7
Hypothèques	5 173 063	4	5 118 242	3
Actions	6 658 579	4	6 177 769	4
Placements collectifs de capitaux	10 994 687	7	10 309 310	7
Placements alternatifs	5 623 854	4	5 575 912	4
Autres placements de capitaux	5 980 441	4	6 987 210	5
Total des placements de capitaux	149 032 573	100	148 966 244	100

Allocation des actifs des entreprises d'assurance non-vie, 2023

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Participations
- C** Placements collectifs de capitaux
- D** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- E** Prêts
- F** Actions
- G** Ensemble des autres placements de capitaux



Évolution des primes dans les affaires directes suisses (assureurs-maladie inclus)

En 2023, le volume des primes a augmenté de 3,3 % dans le domaine de l'assurance non-vie. Cette évolution reflète la reprise confirmée de l'activité économique après la pandémie de coronavirus, de même que, dans certains cas, une hausse des taux de primes consécutive à une nouvelle augmentation des taux de primes dans la réassurance, et un renchérissement des primes dû à l'inflation. Le volume des primes a progressé dans presque toutes les branches de l'assurance non-vie. Ont fait exception les branches « Crédit et caution », avec une baisse marquée de -3,4 %, et « Véhicules maritimes et aériens, transport », avec un repli minime de -0,1 %. Dans le premier cas, le recul est essentiellement imputable à une incohérence dans le rapport 2022 de l'un des assureurs.

À noter en particulier la progression du volume des primes dans la branche « Casco véhicules terrestres » (+3,5 %) et celle de la branche « Responsabilité civile

véhicules terrestres » (+0,8 %). Ces changements traduisent la hausse du nombre de véhicules terrestres par rapport à l'année précédente (+1,2 %), l'augmentation de la valeur des nouveaux véhicules ainsi que les hausses de primes introduites par certains assureurs. La hausse des primes a été la plus importante dans la branche « Assistance tourisme » (+8,9 %), qui a bénéficié de la reprise du secteur touristique. Comme les années précédentes, les primes de la principale branche – la branche « Maladie » – ont fortement augmenté, cette année de 5 %. Quant aux primes de la branche « Accident », elles ont progressé de 4,1 %. Dans ces deux branches, les hausses sont liées à l'accroissement de la population active et à l'augmentation des rémunérations. Dans la branche « Protection juridique », le volume des primes affiche une hausse de 5,2 %. Les branches « Incendie et dommages matériels » et « Responsabilité civile » ont elles enregistré des taux de croissance plus modestes, de +2 % et +0,1 % respectivement.

Primes (brutes) comptabilisées dans les affaires directes de l'assurance en Suisse (y compris entreprises d'assurance-maladie)

En milliers de CHF	2023	2023 En %	2022	+/- En %
Maladie	12 819 757	39,9	12 212 176	+5
Incendie et dommages matériels	4 693 696	14,6	4 603 399	+2
Accident	3 544 989	11	3 404 803	+4,1
Casco véhicules terrestres	3 676 124	11,5	3 552 849	+3,5
Responsabilité civile véhicules terrestres	2 555 879	8	2 536 204	+0,8
Responsabilité civile	2 319 070	7,2	2 316 966	+0,1
Véhicules maritimes et aériens, transport	442 389	1,4	443 000	-0,1
Protection juridique	771 919	2,4	733 553	+5,2
Pertes financières	593 243	1,8	585 529	+1,3
Crédit et caution	416 376	1,3	430 826	-3,4
Assistance tourisme	260 671	0,8	239 380	+8,9
Total	32 094 113	100	31 058 686	+3,3

Parts de marché dans les affaires directes suisses

Après une trajectoire obstinément baissière ces dernières années, la part de marché des huit principaux assureurs suisses en assurance non-vie directe suisse, assurance-maladie exclue, a légèrement progressé en 2023 (+0,9 point de pourcentage), s'établissant à 82,7 %. Les 17,3 % restant se répartissent entre les 91 autres assureurs non-vie ayant leur siège en Suisse ou succursales suisses de sociétés sises à l'étranger. Parmi les huit principaux assureurs suisses non-vie, les parts de marché n'ont connu que des change-

ments minimes, n'excédant pas 0,5 point de pourcentage. Le classement des huit principaux assureurs suisses non-vie n'a pas non plus varié cette année.

Parts de marché des entreprises d'assurance non-vie (sans les entreprises d'assurance-maladie)

En milliers de CHF	Primes comptabilisées 2023	Part de marché en % 2023	Primes comptabilisées 2022	Part de marché en % 2022
AXA Assurances SA	3 789 769	18	3 626 492	17,7
Mobilière Suisse Société d'assurances SA	3 462 984	16,4	3 314 898	16,2
Zurich Compagnie d'Assurances SA	3 292 191	15,6	3 104 611	15,1
Allianz Suisse Société d'Assurances SA	1 992 118	9,1	1 911 267	9,3
Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA	1 783 984	8,5	1 684 593	8,2
Bâloise Assurance SA	1 426 795	6,8	1 392 118	6,8
VAUDOISE GÉNÉRALE, Compagnie d'Assurances SA	1 081 726	5,1	1 030 301	5
Generali Assurances Générales SA	672 723	3,2	707 954	3,5
Huit plus grands assureurs	17 432 290	82,7	16 772 325	81,8

Taux de sinistres dans les affaires directes suisses

Le taux de sinistres dans les affaires directes non-vie suisses a progressé de 2,6 points de pourcentage par rapport à l'année précédente pour s'établir à 69 % (2022 : +0,9 point de pourcentage). La différence d'évolution du taux de sinistres entre les différentes branches d'assurance, parfois conjuguée à des changements notables, est toutefois remarquable.

L'inflation est restée modeste en Suisse durant l'exercice. La hausse du taux de sinistres dans les affaires directes non-vie suisses est pour l'essentiel imputable au taux de sinistres dans la branche « Incendie et dommages matériels », qui a gagné 12,9 points de pourcentage par rapport à l'année précédente (2022 : -16 points de pourcentage). Cette augmentation s'explique par des sinistres assurés causés par des catastrophes naturelles en 2023.

Dans la branche « Responsabilité civile véhicules terrestres », le taux de sinistres a diminué de 14,8 points de pourcentage, alors qu'il a gagné 14,3 points de pourcentage dans la branche « Responsabilité civile ». La principale cause de ces changements est une nouvelle répartition des provisions techniques entre les différentes branches d'une entreprise d'assurance.

Taux de sinistres des branches dans les affaires directes suisses (assureurs-maladie inclus)

En %	2023	2022	+/- En points de pourcentage
Maladie	75,8	75,1	+0,7
Incendie et dommages matériels	60	47,1	+12,9
Accident	71,5	70,9	+0,6
Casco véhicules terrestres	87,9	86	+1,9
Responsabilité civile véhicules terrestres	41,2	56	-14,8
Responsabilité civile	64	49,7	+14,3
Véhicules maritimes et aériens, transport	40,8	56,7	-15,9
Protection juridique	53,2	53,9	-0,6
Pertes financières	62,9	36,1	+26,8
Crédit et caution	30,8	36,6	-5,7
Assistance tourisme	83,5	82,5	+1
Total	69	66,4	+2,6

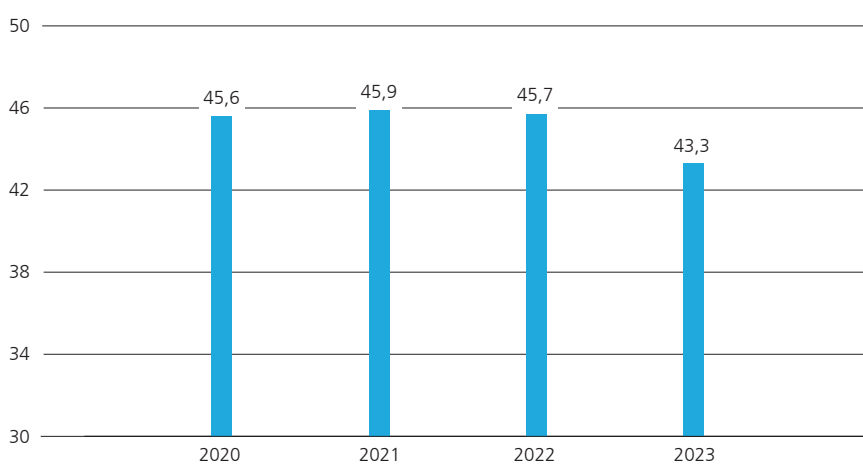
Évolution des fonds propres

Les fonds propres des entreprises d'assurance non-vie totalisaient 43,3 milliards de francs à fin 2023. Ce chiffre, en recul par rapport aux exercices précédents, est principalement imputable à Zurich Compagnie

d'Assurances SA, dont le niveau de fonds propres a baissé (21,3 milliards de francs en 2023 contre 24,4 milliards de francs l'année précédente).

Fonds propres des entreprises d'assurance non-vie

En milliards de CHF



Entreprises d'assurance-maladie

Indicateurs

Les primes brutes comptabilisées montrent l'évolution des primes des assureurs-maladie sans l'assurance-maladie complémentaire (part LSA des caisses-maladie). SWICA ayant opéré un transfert de ses activités d'assurance-maladie complémentaire, le volume de primes correspondant est en 2023 compris dans les primes brutes comptabilisées. Cela explique en grande partie la hausse de 26 % environ entre 2022 et 2023.⁴ Dans l'assurance-maladie privée (assureurs-maladie et affaires en assurance-maladie complémentaire [part LSA] des caisses-maladie, chiffres bruts), le volume des primes a évolué dans la

même fourchette que celle des exercices précédents, affichant une hausse effective de 3,7 % entre 2022 et 2023.

Hors effet du transfert susmentionné chez SWICA, les paiements pour cas d'assurance en assurance-maladie (sans la part LSA de la caisse-maladie) ont progressé d'environ 0,1 % moins que le volume des primes (comparaison des chiffres absolus). En revanche, les charges résultant de l'exploitation de l'assurance ont reculé de quelque 2 %. Les engagements actuariels, corrigés de l'effet du transfert des affaires d'assurance-maladie complémentaire chez

Indicateurs des entreprises d'assurance-maladie

En milliers de CHF	2023	2022	+/- En %
Primes brutes comptabilisées	10802701	8558371	+26,2
Primes brutes comptabilisées, y compris la part LSA des caisses-maladie	10974812	10581200	+3,7
Paiements pour cas d'assurance	7545893	5840012	+29,2
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	2077892	1786676	+16,3
Impôts	120300	40326	+198,3
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	349424	-502312	n.d.
Bénéfices annuels	747322	313188	+138,6
Somme du bilan	23517182	20457883	+15
Placements de capitaux	20106116	17920758	+12,2
Engagements actuariels	13335905	11895826	+12,1
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	5835348	4880612	+19,6
	2023 En %	2022 En %	+/- En points de pourcentage
Rendement des placements	1,84	-2,78	+4,62
Rendement des fonds propres	5,99	6,42	-0,43
Ratio de solvabilité SST	362	365	-3
Ratio de couverture de la fortune liée	130	129	+1

⁴Début 2023, SWICA Assurance-maladie SA (caisse-maladie) a transféré le domaine de l'assurance-maladie complémentaire à SWICA Assurances SA (assureur-maladie LSA).

SWICA, se sont une nouvelle fois raffermis, augmentant de 3 % environ.

Contrairement à 2022, les marchés des capitaux ont connu une évolution favorable en 2023, conduisant ainsi à un résultat sur les placements positif. L'appréciation des valeurs de marché a entraîné un léger renforcement de l'excédent de couverture de la fortune liée. Le taux de solvabilité moyen du Test suisse de solvabilité (SST) est resté stable.

Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

La représentation des parts de marché⁵ montre que la concentration, indépendamment des adaptations structurelles internes au groupe, s'est stabilisée

en 2023. Les parts de marché, exprimées en pourcentage, des huit plus grands assureurs-maladie n'ont pratiquement pas varié. Il faut tenir compte du fait qu'en raison des informations mentionnées dans la note de bas de page, les décisions en matière de politique d'entreprise peuvent se répercuter sur l'exploitation de branches supplémentaires et réduire ou augmenter le volume total.

Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

En milliers de CHF	Primes comptabilisées 2023	Part de marché en % 2023	Primes comptabilisées 2022	Part de marché en % 2022
SWICA ⁶	2 195 999	20	2 096 093	19,8
Helsana Assurances complémentaires	1 953 555	17,8	1 881 857	17,8
Groupe Mutuel Assurances	1 354 766	12,3	1 199 337	11,3
CSS Assurance-maladie	1 332 381	12,1	1 319 789	12,5
Visana	1 290 981	11,8	1 240 245	11,7
Sanitas	754 408	6,9	761 317	7,2
Concordia	548 199	5	575 795	5,4
Assura	347 612	3,2	351 728	3,3
Huit plus grands assureurs	9 777 901	89,1	9 426 161	89

⁵ Ces chiffres comprennent l'ensemble des recettes de primes générées par les entités indiquées (y compris les primes pour les branches d'assurance exploitées en sus de l'assurance-maladie).

⁶ Pour faciliter la comparaison, il a été tenu compte en 2022 du domaine de l'assurance-maladie complémentaire de SWICA Assurance-maladie SA, qui a été transféré à SWICA Assurances SA en 2023.

Entreprises de réassurance

Indicateurs

En 2023, les primes brutes comptabilisées des entreprises de réassurance assujetties en Suisse ont augmenté de 4 % par rapport à l'année précédente, s'inscrivant à 53,3 milliards de francs. Le *loss ratio* (taux de sinistres) s'est amélioré de pas moins de 6,3 points de pourcentage et s'est établi à 60,3 %. Le résultat sur les placements de capitaux a connu un changement radical : après les pertes de 2 milliards de francs enregistrées l'exercice précédent, l'année 2023 s'est démarquée par un bénéfice de 3,5 milliards. Le résultat annuel a signé une impres-

sionnante progression, passant de 547 millions de francs en 2022 à 5,4 milliards durant l'exercice. Avec un RoE (*return on equity*) de 18,9 %, le rendement des fonds propres s'est sensiblement renforcé par rapport aux chiffres de 2022. Le ratio de solvabilité selon le SST des réassureurs s'est légèrement amélioré (+7 points de pourcentage) et s'élève à 263 %.

Les sociétés de Swiss Re ainsi que d'autres sociétés de réassurance professionnelle et captives de réassurance ont bénéficié d'une croissance des primes

Indicateurs des entreprises de réassurance

En milliers de CHF	2023	2022	+/- En %
Primes brutes comptabilisées	53315272	51260705	+4
Paiements pour cas d'assurance	28125198	24587415	+14,4
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	853459	2176018	-60,8
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	416619	-124,052	n.d.
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	11 534 213	10762201	+7,2
Impôts	314100	186649	+68,3
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	3535796	-2035169	n.d.
Bénéfices annuels	5351595	546968	n.d.
Somme du bilan	206194208	207296101	-0,5
Placements de capitaux	96381960	98969319	-2,6
Engagements actuariels	128186823	132906067	-3,6
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	28306542	25628554	+10,4
	2023 En %	2022 En %	+/- En points de pourcentage
Rendement des placements	3,62	-2,08	+5,7
Rendement des fonds propres	18,92	2,13	+16,78
<i>Loss ratio</i> , non-vie	60,3	66,6	-6,3
<i>Benefit ratio</i> , vie	84,2	61,5	+22,7
Ratio de solvabilité SST	263	256	+7

brutes. La plus importante contribution à la croissance, en termes absolus et relatifs, revient aux autres sociétés de réassurance professionnelle, dont les primes brutes ont progressé de 7,1 %. La croissance de New Re, dans sa branche de réassurance vie comme non-vie, a représenté une grande partie de cette évolution positive, suivie de MS Amlin Re.

La somme du bilan s'est légèrement tassée de 0,5 % et s'est établie à 206 milliards de francs. Du côté de passifs, les engagements actuariels ont diminué de 3,6 % pour s'établir à 128,2 milliards de francs, alors que les fonds propres ont gagné 10,4 % et ont atteint 28,3 millions de francs. Cette hausse était principalement le fait de Swiss Re.

L'évolution du *loss ratio* non-vie (net) a été inégale. Dans l'ensemble, il a augmenté de 6,3 points de pourcentage par rapport à l'année précédente, pour atteindre 60,3 %. Les sociétés du groupe Swiss Re peuvent même se targuer d'une progression de 12,3 points de pourcentage à 58,2 %. Les autres sociétés de réassurance professionnelle ont également enregistré des améliorations, tandis que le ratio des captives de réassurance s'est détérioré.

Répartition de la fortune

L'allocation des actifs s'est montrée relativement stable. Les titres à revenu fixe et les prêts ont légèrement augmenté, tandis que les autres placements de capitaux ont marginalement décliné. Les participations sont presque exclusivement détenues par les

sociétés du groupe Swiss Re qui exercent une fonction de holding parallèlement à leur activité opérationnelle. Dans l'ensemble, la valeur des placements en capitaux a quelque peu baissé, une évolution principalement imputable aux participations.

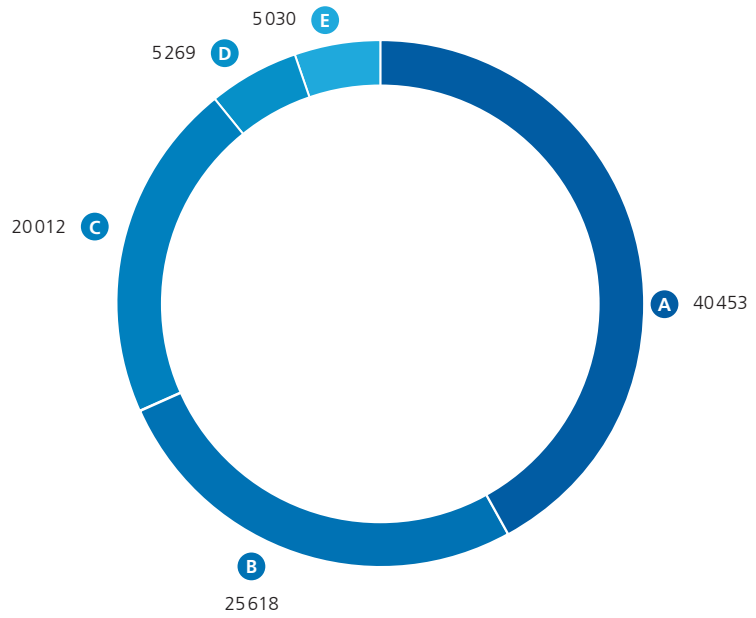
Allocations des actifs des entreprises de réassurance

En milliers de CHF	2023	2023 En %	2022	2022 En %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	71 710	0	78 050	0
Participations	25 618 483	27	27 017 611	27
Titres à revenu fixe	40 452 731	42	40 881 297	41
Prêts	5 268 916	5	4 266 871	4
Hypothèques	0	0	0	0
Actions	239 803	0	675 718	1
Placements collectifs de capitaux	20 011 864	21	20 629 811	21
Placements alternatifs	1 106 458	1	1 135 913	1
Autres placements de capitaux	3 611 994	4	4 284 047	5
Total des placements de capitaux	96 381 960	100	98 969 319	100

Allocation des actifs des entreprises de réassurance, 2023

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Participations
- C** Placements collectifs de capitaux
- D** Prêts
- E** Ensemble des autres placements de capitaux



Évolution des primes

Les primes brutes acquises ont globalement connu une progression légèrement supérieure à celle des primes comptabilisées. Le segment non-vie a dans l'ensemble bénéficié d'une croissance de 7,3 %, alors que le segment vie a reculé de 1,4 %. Une diminution importante a été le fait de Swiss Re, alors que New Re a affiché une progression. Sur le plan géographique,

l'augmentation relative dans les affaires avec les entreprises cédantes européennes et américaines a été la plus importante. La région Asie/Pacifique et les autres marchés ont en revanche cédé du terrain. L'Europe et l'Amérique restent globalement les maîtres du jeu, la somme de leur contribution avoisinant les 80 %.

Primes encaissées par les entreprises de réassurance

En milliers de CHF	2023	2023 En %	2022	+/- En %
<i>Short tail</i> (déroulement court)	19601202	37,7	18599161	+5,4
<i>Long tail</i> (déroulement long)	12955712	24,9	11870069	+9,1
Catastrophes naturelles	4970526	9,6	4503794	+10,4
Total non-vie	37527440	72,1	34973025	+7,3
Vie	14488853	27,9	14695314	-1,4
Total des primes brutes	52016292	100	49668338	+4,7
Asie/Pacifique	8255577	15,9	8418483	-1,9
Europe	21102464	40,6	19908446	+6
Amérique du Nord	20226781	38,9	18885810	7,1
Reste du monde	2431470	4,7	2455599	-1
Total des primes brutes	50016292	100	49668338	+4,7

Taux de sinistres

En 2023, le taux de sinistres brut des affaires de réassurance en non-vie s'est amélioré de 6,4 points de pourcentage (primes acquises) pour s'établir à 63 % (contre 69,4 % en 2022). Cette évolution est essentiellement à mettre sur le compte de celle du segment « Catastrophes naturelles », qui a gagné 62 points de pourcentage pour atteindre 19,7 %. En 2023, le taux de sinistres des réassureurs professionnels était nettement plus bas qu'en 2022, malgré un nombre toujours important de sinistres causés par des catastrophes naturelles⁷. L'exercice n'a pas connu d'événement comparable à l'ouragan Ian, mais une fréquence élevée de phénomènes de moindre ampleur qui, conjugués au séisme en Turquie, expliquent un niveau dans l'ensemble toujours élevé des sinistres d'assurance.

Il convient de constater que les assureurs non-vie ont vu leur taux de sinistres bondir dans l'assurance de choses, alors que les réassureurs ont précisément vu ce taux chuter dans le domaine des catastrophes naturelles. Ce niveau plus modeste des sinistres chez les réassureurs pourrait s'expliquer, entre autres, par les franchises plus élevées des assureurs directs, elles-mêmes dues au retrait partiel de certains réassureurs des domaines de couverture inférieurs, davantage fréquentés, en faveur des domaines de couverture supérieurs, au sein desquels les événements majeurs sont couverts. Toutefois, les activités des réassureurs suisses ont une orientation internationale marquée, et ne coïncident donc pas avec celles des assureurs directs.

Taux de sinistres en réassurance non-vie

En %	2023	2022	+/- En points de pourcentage
<i>Short tail</i> (déroulement court)	65	63,9	+1,1
<i>Long tail</i> (déroulement long)	73,3	71,9	+1,4
Catastrophes naturelles	19,7	81,7	-62
Total	63	69,4	-6,4

⁷ Source :
Swiss Re sigma 1/2023.

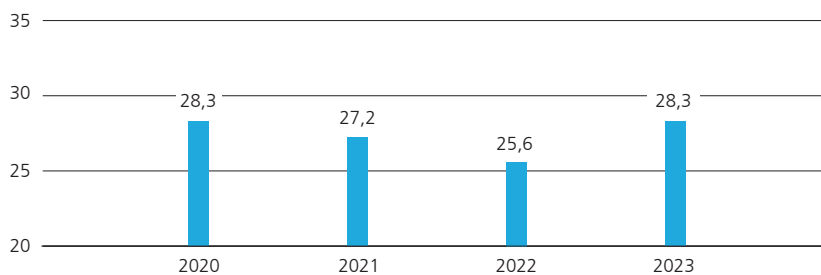
Évolution des fonds propres

Avant affectation du bénéfice, les fonds propres statutaires ont augmenté de 10,4 % par rapport à l'année précédente et ont atteint 28,3 milliards de francs. Le principal moteur de cette évolution a été Swiss Re, dont les fonds propres ont gagné 18,5 % pour s'inscrire à 17,3 milliards de francs. Les fonds propres des

captives de réassurance se sont également renforcés (+7,1 % à 3 milliards de francs), tandis que ceux des sociétés de réassurance professionnelle ont subi une légère contraction (-1,2 % à 8 milliards de francs).

Fonds propres des entreprises de réassurance

En milliards de CHF



Glossaire

Combined ratio

Le *combined ratio*, ou ratio combiné, est un indicateur composé du taux de sinistres et du taux de frais d'exploitation. Il est utilisé dans le secteur de l'assurance pour juger de la rentabilité du portefeuille d'assurances.

Expense ratio

L'*expense ratio*, ou le taux de frais d'exploitation, est un indicateur de l'assurance non-vie. Il montre le taux de primes brutes acquises utilisé pour le financement des charges résultant de l'exploitation de l'assurance. En la matière, c'est moins le taux qui importe que sa variation au fil du temps.

Fortune liée

La loi oblige les entreprises d'assurance à constituer une fortune liée destinée à garantir les obligations des contrats d'assurance qu'elles ont conclus. Grâce à cette réglementation, les assurés bénéficient d'un substrat de responsabilité. Il leur garantit qu'en cas de faillite de l'entreprise d'assurance, leurs prétentions seront honorées avant celles des autres créanciers. Les entreprises d'assurance, à l'exception des sociétés de réassurance, sont tenues de respecter des prescriptions spéciales en matière de placement de la fortune liée. Ces prescriptions portent aussi bien sur les catégories autorisées pour le placement de la fortune liée que sur les exigences posées aux entreprises d'assurance en matière d'organisation des placements et de leurs processus. Elles prévoient aussi des restrictions précises pour les catégories de placement plus risquées.

Loss ratio

Le *loss ratio*, ou taux de sinistres, est un indicateur en assurance non-vie qui indique la proportion des primes encaissées utilisée pour le financement des prestations d'assurance. Le *loss ratio* s'obtient en divisant les charges de sinistres payées et provisionnées par les primes brutes acquises. Le taux de sinistres brut illustre dans quelle mesure les affaires d'assurances

sont touchées par des sinistres, si les primes sont suffisantes et la politique de souscription, appropriée.

Ratio de solvabilité SST

Instrument moderne de contrôle reposant sur des principes et orienté sur les risques, le Test suisse de solvabilité (SST) repose sur une approche de bilan global. À cet effet, l'entreprise d'assurance doit vérifier que ses placements et ses engagements sont bien conformes au marché. Elle doit ensuite modéliser les variations possibles de ces positions du bilan à l'horizon d'une année et, forte de ce résultat, calculer le capital nécessaire. Le ratio de solvabilité compare le capital disponible (capital porteur de risque) avec le capital requis (capital-cible). Ne sont pas soumises au SST les succursales suisses d'établissements étrangers d'assurances assujetties à la FINMA ni les caisses-maladie (exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire).

Rendement des fonds propres

Le rendement des fonds propres est un indicateur qui mesure la rentabilité des fonds propres. Il s'obtient à partir du rapport entre le bénéfice annuel et les fonds propres. Simple et parlant, cet indicateur permet de comparer la rentabilité des entreprises entre elles.

Rendement des placements

Le rendement des placements de capitaux s'obtient en divisant le bénéfice ou la perte résultant des placements de capitaux par le volume moyen des placements de capitaux. Le rendement des placements de capitaux permet de déterminer la performance de l'activité de placement de l'entreprise d'assurance. Pour le calcul, les produits directs, les bénéfices et pertes réalisés, les bénéfices et pertes comptables ainsi que les charges liées à l'administration des placements de capitaux sont additionnés dans le numérateur. Le volume moyen des placements de capitaux constitue le dénominateur (placements de capitaux pour compte d'autrui exclus).

Liste des abréviations

CHF	Franc suisse
IBNR	Sinistres survenus mais non encore annoncés <i>(incurred but not reported)</i>
LCA	Loi fédérale du 2 avril 1908 sur le contrat d'assurance (loi sur le contrat d'assurance; RS 221.229.1)
LPP	Loi fédérale du 25 juin 1982 sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (RS 831.40)
LSA	Loi fédérale du 17 décembre 2004 sur la surveillance des entreprises d'assurance (loi sur la surveillance des assurances; RS 961.01)
n.d.	Non disponible
RoE	Rendement des fonds propres <i>(return on equity)</i>
SST	Test suisse de solvabilité

Impressum

Éditeur

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Laupenstrasse 27
CH-3003 Berne

Tél. +41 (0)31 327 91 00

Fax +41 (0)31 327 91 01

info@finma.ch

www.finma.ch

Conception et graphisme

Stämpfli Communication, Berne

4 septembre 2024